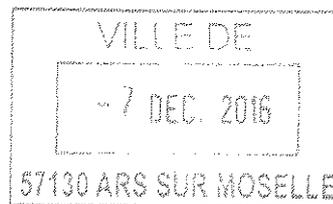


Nicole FRIEDRICH
Commissaire-Enquêteur
7 Rue de la Scierie
57250 MOYEUVRE-GRANDE
☎ : 03 87 58 52 54
06 13 97 53 35
✉ : nicolefried57@aol.com

DUP

à

Monsieur le Préfet de la Moselle



CONCLUSIONS & AVIS

Objet : Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet présenté par la commune d'ARS SUR MOSELLE en vue de l'élargissement de la rue des Forges et Boulonneries avec création d'un parking et aménagement d'un espace vert et d'une aire de jeux sur son territoire

ENQUETE PUBLIQUE

du mercredi 19 octobre 2016 au lundi 7 novembre inclus

Nicole FRIEDRICH
Commissaire - Enquêteur

Vu les pièces du dossier mis à disposition du public et soumis à enquête publique,
Vu les dispositions prises pour l'information du public,
Vu la visite in situ,
Vu le déroulement de l'enquête publique,
Vu les permanences effectuées en Mairie,
Entendu les renseignements complémentaires recueillis auprès du Demandeur.

▪ **Considérant le déroulement matériel de l'enquête publique**

L'enquête préalable à la « Déclaration d'Utilité Publique » s'est déroulée du mercredi 19 octobre 2016 au lundi 7 novembre 2016 inclus de façon satisfaisante conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur et à l'Arrêté Préfectoral n° 2016-DLP-BUPE-212 du 9 septembre 2016 prescrivant enquête publique.

La publicité relative à cette enquête publique a été réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Le registre d'enquête publique de « Déclaration d'Utilité Publique » a été ouvert, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur et clos par le Maire.

Le dossier d'enquête ainsi que le registre étaient à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête.

Le Commissaire-Enquêteur a siégé en Mairie d'Ars-sur-Moselle lieu défini par l'Arrêté Préfectoral n° 2016-DLP-BUPE-212 du 9 septembre 2016.

L'enquête s'est terminée le 7 novembre 2016 à 17 h en Mairie d'Ars-sur-Moselle.

Le registre d'enquête a été récupéré le 9 novembre 2016 après clôture du registre par le Maire .

Aucune anomalie n'a été constatée au cours de l'enquête.

Celle-ci s'est déroulée dans de bonnes conditions matérielles.

♦ **Considérant les interventions du public**

Le public s'est très peu manifesté lors de cette enquête . Une seule personne s'est présentée pour obtenir des informations orales au sujet du parking

♦ **Considérant le contenu du dossier soumis à enquête publique**

comprenant :

- Une Notice explicative
- Un Plan de situation
- Un Plan général des travaux
- Les Caractéristiques principales des ouvrages, les plus important
- L'Appréciation sommaire des dépenses
- L'Etude d'Impact (Consultation DREAL au Cas par Cas)
- DES ANNEXES :
 - o L'Estimation de France Domaines (datant de moins d'un an)
 - o La Délibération du Conseil Municipal

✓ **Remarque :**

La DREAL **ACAL** considère que le projet se situe dans une zone ne présentant pas de sensibilité environnementale au regard des éléments fournis par le pétitionnaire et des connaissances disponibles. Il n'est pas susceptible d'impact notable sur l'environnement ; il n'est donc pas soumis à Etude d'Impact

♦ **Considérant la Demande de Mémoire en Réponse**

Le Commissaire-Enquêteur n'a pas formulé de demande de Mémoire en Réponse au Demandeur concernant l'Enquête préalable à la « Déclaration d'Utilité Publique ».

⇒ **pour les motifs suivants :**

Le projet d'élargissement de la rue des Forges et Boulonneries avec création d'un parking et aménagement d'un espace vert et d'une aire de jeux sur le territoire de la commune d'ARS SUR MOSELLE :

- s'inscrit dans une stratégie globale de développement urbain de la ville
- utilise judicieusement l'espace laissé par une dent creuse
- répond de façon adaptée et satisfaisante à la situation actuelle en répondant aux besoins
- permet d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité des usagers en facilitant le croisement des véhicules grâce à l'élargissement de la chaussée

- bénéficie d'une situation géographique propice à proximité de voies de communication,
- lutte contre le stationnement sauvage
- offre des places de stationnement qui jusqu'à présent faisaient défaut
- améliore la qualité de vie des habitants du quartier
- rétablit du lien social par le biais du boulo-drome et de l'aire de jeux pour les petits enfants (un citystade est en projet ailleurs pour les adolescents)
- s'harmonise avec des objectifs de développement durable : préservation des arbres existants, végétalisation des aires de jeux et du parking, lutte contre la pollution lumineuse avec un éclairage adapté, lutte contre l'imperméabilisation des sols
- veille à la préservation d'intérêt particulier : chemin d'accès habitation pour un riverain,

J'é-mets UN AVIS FAVORABLE

à la « Déclaration d'Utilité Publique » du projet présenté par la commune d'ARS SUR MOSELLE en vue de l'élargissement de la rue des Forges et Boulonneries avec création d'un parking et aménagement d'un espace vert et d'une aire de jeux sur son territoire

Nicole FRIEDRICH
Commissaire - Enquêteur